DLP 14-9-78036945

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS
60 F.

BULLETIN N° 126 (25/78) -14 SEPTEMBRE 1978

COLZA

TRAITEMENT DES SEMENCES

Le traitement des semences doit être mixte : fongicide + insecticide

a) Traitement fongicide contre le Phoma et l'Alternariose

- Traiter les semences, si elles ne le sont pas, avec une spécialité commerciale à base de thirame à la dose de 2,4 grammes de thirame par Kilogramme de semences (3 gr de produit commercial).

b) Traitement insecticide contre les altises

- Il est préférable de se procurer des semences traitées avec méthiocarbe (mesurol 50) car la fixation de la dose nécessaire est difficile à réaliser à la ferme.
- Si les semences ne sont pas traitées :
  - Ajouter au préalable une cuillèrée à café d'huile végétale par kg de semences.
  - Utiliser du Mesurol 50 (50 % de methiocarbe) à la dose de 50 gr de produit commercial par kilogramme de semences.

Le traitement protège, pendant les premiers jours après la levée, les jeunes plantules très sensibles aux attaques des adultes. Il retarde les premières morsures et réduit la population de larves vivantes dans les plantes. Après cette période, il est nécessaire de surveiller attentivement sa culture.

LUTTE CONTRE LES ALTISES (adultes et larves)

Dans les zones favorables aux altises ou en cas d'insuffisance de la dose de Mesurol, il peut être nécessaire de compléter l'action du traitement des semences. En cas de présence d'adultes, il devient prudent de traiter au stade moins de 2 feuilles dès que 25 % des plantes présentent 1 à 2 morsures récentes. Les vols d'altises seront signalés dans les prochains avis. Le traitement sera réalisé en pleine surface avec une spécialité à base de parathion methyl ou ethyl non huileux (nombreuses spécialités)

parathion ethyl à la dose de 200 gr m.a. dans 150 à 250 litres eau/ha
" methyl à la dose de 250 gr m.a. dans 150 à 250 " " "

Il sera, de même, peut-être nécessaire d'intervenir plus tardivement contre les larves qui minent les pétioles et les tiges si l'on dénombre en moyenne deux larves par plantes dans les pétioles avant leur passage dans les tiges. Les doses minimum pour le traitement des larves sont alors :
- parathion éthyl : 300 gr m.a. /ha
- " méthyl : 350 gr m.a. /ha
- méthidathion : 800 gr m.a. /ha

Dans les zones à fort risque, une autre méthode de lutte peut remplacer à la fois le traitement des semences, le traitement des adultes et des larves. Elle consiste à éffectuer dans la ligne de semis, une application localisée de carbofuran (9 à 12 kg de Curater 5 % microgranulé par hectare). Ce traitement d'un prix de revient assez élevé (200 F/Ha) demande également un matériel spécial (4600 F. HT). Des augmentations de rendement de quatre quintaux ont été observées avec cette méthode.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"POITOU-CHARENTES"
R. GUILLEMENET

P 344

Imprimé à la Station le 14 septembre 1978 - Précédente Note : Bulletin N° 125 - 4.9.78
N° de papier de presse : 535 AD

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : P. JOURNET

DESHERBAGE EN PRESEMIS ET PRELEVEE DU COLZA D'HIVER

Pour lutter contre les adventices, deux techniques sont possibles ; le desherbage en présemis et prélevée de la culture ou le desherbage, après la levée.
Le desherbage en présemis et prélevée permet en général de bien contrôler la flore adventice notamment les dicotylédones ; il est indispensable dans les parcelles généralement envahies et peut être éventuellement complété par un desherbage de postelevée.

MATIERE ACTIVE (Produit commercial)		DOSES PAR HA (*)	SPECTRE D'ACTIVITE	OBSERVATIONS
PRESEMIS	DIALLATE (Avadex)	1 400 (3,5 l)	- actif sur les graminées mais sans action sur les dicotylédones - pour bien maîtriser les repousses de céréales, utiliser la dose de 4 litres/ha	- une incorporation immédiate est nécessaire après la pulvérisation, le produit étant très volatil - ne pas traiter sur sol sec
	NAPROPAMIDE (Devrinol)	1 000 g (2 kg)	- actif sur les graminées mais action limitée sur ray-grass et actif sur de nombreuses dicotylédones : matricaire, coquelicot, capselle, chénopodes, mouron des oiseaux, véronique, géranium, stellaire. Action limitée sur gaillet	- une incorporation dans les deux jours est nécessaire en l'absence de pluie - des risques de phytotoxicité sur blé d'hiver suivant existent, notamment en cas de surdosage, en l'absence de labour
	NITRALIN (Planavin 75) (Planavin W 50)	1 125 g (1,5 kg) (2,5 l)	- actif sur graminées (sauf folle avoine et ray-grass) et de nombreuses dicotylédones : coquelicot, mouron des oiseaux, véronique, mercuriale géranium, stellaire. Action moyenne sur matricaire, faible sur crucifères	- une incorporation dans les 2 jours est nécessaire en l'absence de pluie. éviter les surdosages avec le Planavin W 50.
	TRIFLURALINE (Tréflan)	1 200 g (2,5 l)	- actif sur graminées et de nombreuses dicotylédones : chénopodes, coquelicot, mouron des oiseaux, véronique, stellaire. Action limitée sur gaillet et insuffisante sur matricaire, mercuriales et crucifères	- une incorporation est nécessaire dans les 4 heures - les surdosages peuvent entraîner des ralentissements de la végétation.
	NAPROPAMIDE + NITRALIN (Fulton, Zulan)	700 g + 800 g (2,5 kg)	- actif sur graminées mais action limitée sur ray-grass, folle avoine et repousses des céréales , actif sur de nombreuses dicotylédones : coquelicot, matricaire, stellaire, véronique, mouron des oiseaux, géranium mais action limitée sur gaillet, crucifères	- une incorporation dans les 2 jours est nécessaire en l'absence de pluie. - il faut éviter les redoublements
RELEVEE	DIMETACHLORE (Téridox)	1 500 g (3 l)	- actif sur paturin et ray-grass mais action limitée sur repousses de céréales - actif sur de nombreuses dicotylédones mais action limitée sur gaillet, pensée, coquelicot et mercuriale.	- à utiliser rapidement après le semis avant la levée des adventices - réduire la dose à 2 l/ha dans les terres légères et filtrantes - première année de commercialisation

(*) Les doses de matière active à utiliser sont exprimées en grammes, celles des produits commerciaux en litres ou en Kilogrammes.